PREFECTURE DE LA SARTHE

Direction des Relations avec les Collectivités Locales Bureau de L'Urbanise et de l'Aménagement Foncier

ARRETE N° 04-4259

DU_16 septembre 2004_

OBJET: Constitution de la Commission locale de l'eau du S.A.G.E. « SARTHE AMONT »
Arrêté modificatif.

LE PREFET DE LA SARTHE,

Vu le code de l'environnement, livre II, titre 1^{er} , articles L 212-3 et suivants, relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;

Vu le décret n° 92.1 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992;

Vu l'avis favorable en date du 4 juillet 1996 du comité de Bassin, ensemble l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet du Loiret, portant adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne ;

Vu l'arrêté des Préfets de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne en date du 28 février 2002 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE « SARTHE AMONT » ;

Vu les propositions des Conseils Régionaux de Basse-Normandie et des Pays de la Loire, des Conseils Généraux de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne ;

Vu les propositions des différentes associations, chambres consulaires, groupements concernés;

Vu l'arrêté N°03-0515 du 24 janvier 2003 portant composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée d'élaborer de réviser et d'assurer le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sarthe Amont,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Sarthe ;

ARRETENT

<u>ARTICLE 1^{er}</u> : -La commission locale de l'eau créée par arrête du 24 janvier 2003 pour assurer l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE « SARTHE AMONT » est modifiée.

ARTICLE 2 :-La composition de cette commission est désormais arrêtée comme suit :

(Les changements apparaissent en caractère gras).

- I COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (30 membres)
 - 1) Représentants des Conseils Régionaux :

BASSE NORMANDIE

TITULAIRE

SUPPLEANT

Madame Denise FRANCOIS Membre de la Commission Permanente du Conseil Régional de Basse Normandie

Madame Sonia LAFAY Membre de la Commission Permanente du Conseil Régional de Basse-Normandie Maire Adjointe de FLERS

PAYS DE LA LOIRE

TITULAIRE

SUPPLEANT

Madame Sylvie ESLAN Vice-Présidente du Conseil Régional Monsieur Jean HAVAS Conseiller Régional

2) Représentants des Conseils Généraux

SARTHE

TITULAIRE

SUPPLEANT

Madame Fabienne LABRETTE-MENAGER Conseillère Générale du Canton de Fresnay/Sarthe Monsieur Michel TERRAL Conseiller Général du canton de BALLON

MAYENNE

TITULAIRE

SUPPLEANT

Monsieur Daniel LENOIR Conseiller Général du canton de VILLAINES LA JUHEL Monsieur Roger GUEDON Vice-Président du Conseil Général, Conseiller Général du canton de BIERNE Maire de ST DENIS D'ANJOU

ORNE

TITULAIRE

SUPPLEANT

Monsieur JARRY
Conseiller Général du canton de BAZOCHES SUR HOENE
Maire de COUGEOUST

Monsieur CAILLAUD Conseiller Général du canton de MORTAGNE AU PERCHE

3) Représentants des Maires:

SARTHE

TITULAIRES

SUPPLEANTS

M. François ROBIN
Maire de BEAUMONT SUR SARTHE

M. Benoit BOUIX
Maire de PIACE

Mme Simone PRUNIER Maire d'OISSEAU LE PETIT

M. André TROTTET
Maire de LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

M. Jean-Louis FRESNEAU Maire de LA GUIERCHE

M. Christophe ROUILLON Maire de COULAINES

Mme Micheline GENDRON Maire de MARESCHE M. André BEURY Maire de STE JAMME S/SARTHE

Mme Véronique CANTIN Maire de NEUVILLE SUR SARTHE

M. Philippe POUMAILLOUX Maire de SAINT PAVACE

M. J.J. BOUCLE Maire de VIVOIN Mme Chantal BESLIN Maire de VERNIE

M. Jean-Claude LEBOSSE Maire de SOUGE LE GANELON M. Jean-Louis BRETON Maire D'ASSE LE BOISNE

M. Henri-Jacques DE CAUMONT LA FORCE Maire de ST AUBIN DE LOCQUENAY

M. Gérard BRAULT
Maire de ST LEONARD DES BOIS

M. Raymond STOUFF
Maire de SAINT MARS SOUS BALLON

M. Michel BOTTIER maire de SILLE LE GUILLAUME

M. Fernand BARILLER
Maire de ST PAUL LE GAULTIER

Mme Nicole AGASSE
Maire de MAROLLES LES BRAULTS

MAYENNE

TITULAIRES

M . Christophe AGIN Conseiller municipal de PRE EN PAIL

M. Christian GIROUX
Maire-adjoint de ST PIERRE DES NIDS

SUPPLEANTS

M. Michel CHENON
Maire de VILLAINES LA JUHEL

M. Pascal FOUQUET
Maire de ST PIERRE SUR ORTHE

ORNE

TITULAIRES

M. Gaston THIBAULT Maire D'HAUTERIVE

M. Michel ALTAZIN
Maire de COURTOMER

M. Michel JULIEN

Maire de ST DENIS SUR SARTHON

M. Jean LAMY Maire de BAZOCHES SUR HOËNE **SUPPLEANTS**

M. Albert OLIVIER maire de BARVILLE

M. Gérard CHARTRAIN
Maire-adjoint D'ORIGNY LE BUTIN

M. Georges FOURREAU
Maire-adjoint de ST DENIS SUR SARTHON

M. Jean GAUTIER
Maire de STE CERONNE LES MORTAGNE

4) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale

SARTHE

TITULAIRES

M. BREUX Vice président de la Communauté Urbaine du Mans

Monsieur LE FOLL Conseiller Municipal de la ville du MANS

M. André TROTTET
Conseiller Général
Maire de la Fresnaye s/chedouet
Vice- Président du Syndicat Mixte
Du Parc Naturel Régional
Normandie-maine

M. Bernard DUVAL Membre du Syndicat Mixte De la rivière Sarthe-Amont

M. Jean-Pierre CHAUVEAU Membre du Syndicat Mixte De l'Orne Saosnoise **SUPPLEANTS**

M. BIENCOURT Conseiller communautaire

Mme HEUZE Conseillère municipale de la ville du MANS

Mme Sylvie ESLAN
Vice-Présidente du Conseil Régional
Membre du Syndicat Mixte
du Parc Naturel régional
Normandie-maine

M. Gérard BRAULT Membre du Syndicat Mixte de la rivière Sarthe-Amont

M. Raymond STOUFF Membre du Syndicat Mixte de l'orne saosnoise

ORNE

TITULAIRES

M. Pierre VIELLE Conseiller Communautaire Communauté Urbaine d'Alençon

M. Philippe DRILLON Maire-adjoint de la ville D'ALENÇON

M. Jean-Claude BERTHELOT Membre du Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière « La Sarthe »

Mme Martine TROUILLET Membre du Conseil de la Communauté De communes du Pays Mélois

SUPPLEANTS

M. Gérard LEGOT Conseiller Communautaire Communauté Urbaine d'Alençon

Madame Marie-Paule PELTIER Conseillère municipale de la ville D'ALENÇON

Mme Hélène GOURDEAU Membre du Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière La Sarthe

M. Samuel RIVERAIN Membre du Conseil de la Communauté de Communes du Pays Mélois

II - COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, PROPRIETAIRES RIVERAINS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS (15 membres)

1) Représentants des Chambres de Commerce et d'industrie

LE MANS

TITULAIRE

M . Cyrille NAOARINE Conseiller à l'environnement à la CCI du Mans et de la Sarthe SUPPLEANT

M. Marcel BOURILLON Membre de la CCI du Mans et de la Sarthe

ALENCON

TITULAIRE

M. Martial HOUTTEVILLE Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon SUPPLEANTE

Mme Carole REMIGEREAU Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon

2) Représentants des Chambres d'Agriculture

SARTHE

TITULAIRE

M. Guy CHAUDEMANCHE Membre de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe SUPPLEANT

M. Bernard HIRON Membre de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe

MAYENNE

TITULAIRE

M. Michel TURMEAU Membre de la Chambre d'Agriculture De la Mayenne Mme Régine VOVARD Membre de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

ORNE

TITULAIRE

SUPPLEANTE

M. Hubert SAVARY DE BEAUREGARD Membre de la Chambre d'Agriculture de l'Orne Mme Paulette DUBOUST Membre de la Chambre d'Agriculture de l'Orne

3) Représentants de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique

SARTHE

TITULAIRE

SUPPLEANT

M. Jacques ROUSSEAU
Président de la Fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de la Sarthe

M. Guy DEVALLAN
Vice-Président de la fédération
pour la pêche et la protection du milieu
aquatique de la Sarthe

MAYENNE

TITULAIRE

SUPPLEANT

M. Michel ANGOT Membre de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Mayenne M. Michel MAREAU

Membre de la fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de la Mayenne

ORNE

TITULAIRE

SUPPLEANT

M. Jean-Paul DORON
Président de la fédération pour
La pêche et la protection du milieu aquatique
de l'Orne

M. Cyril NIVET Membre de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Orne

4) Représentants des associations pour la protection de la nature

SARTHE

TITULAIRE

SUPPLEANT

M. Jean-Christophe GAVALLET
Président de l'association
SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

M. Jean HENAFF
Membre de l'association
SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

MAYENNE

TITULAIRE

SUPPLEANT

M. Jean-Pierre SEINGIER

M. Daniel GRIVOT

Membre de MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

Membre de MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

ORNE

TITULAIRE

M. Rémy GILLET Membre de l'association FAUNE ET FLORE de l'Orne SUPPLEANT

M. Serge LE SUR Président de l'Association FAUNE ET FLORE de l'Orne

5) Représentants du comité départemental du tourisme

ORNE

TITULAIRE

M. Eugène-Loïc ERMESSENT Conseiller Général de CARROUGES Maire de CARROUGES Administrateur du comité départemental du Tourisme de l'Orne **SUPPLEANTE**

M. Vincent GESLIN

Directeur du comité départemental
du tourisme de l'Orne

6) Représentants des associations de consommateurs

TITULAIRE

M. Francis DORLENCOURT
Membre de l'union fédérale des consommateurs 72
« QUE CHOISIR »

SUPPLEANT

M. Roland DELABRE

Membre de l'union fédérale des consommateurs 72

« QUE CHOISIR »

7) Représentants des associations de protection des inondés

TITULAIRE

M. Jean-Paul TETE Membre de l'association de défense Des Sinistrés et de la protection des quartiers inondables (ADSPQI) **SUPPLEANTE**

Mme Annie DOISNEAU

Membre de l'association de défense
des Sinistrés et de la protection des quartiers
inondables (ADSPQI)

8) Représentants du comité régional de canoë-kayak

TITULAIRE

M. Anthony LETELLIER Membre du comité régional de canoë-kayak SUPPLEANT

M. Jean-Claude PLET Membre du comité régional de canoë-kayak

III - COLLEGES DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (15 membres)

- ◆ Préfecture de la Région Centre Bassin Loire Bretagne
 - Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet coordonnateur du Bassin Loire Bretagne ou son représentant.
- ◆ Préfecture de la Sarthe
 - Monsieur le Préfet de la Sarthe ou son représentant.
- Préfecture de la Mayenne
 - Monsieur le Préfet de la Mayenne ou son représentant.
- ♦ Préfecture de l'Orne

- Monsieur le Préfet de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Direction de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
 - ◆ Monsieur le Directeur de l'Agence de l'eau Loire Bretagne ou son représentant.
- ◆ Direction régionale de l'Environnement de Basse Normandie
 - Monsieur le Directeur régional de l'environnement de Basse Normandie ou son représentant.
- ◆ Direction régionale de l'Environnement des Pays de la Loire
 - Monsieur le Directeur régional de l'Environnement des Pays de la Loire ou son représentant.
- ◆ Direction Départementale de l'Equipement
 - Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement de la Sarthe ou son représentant.
- ◆ Directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt
 - Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Sarthe ou son représentant ;
 - Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Mayenne ou son représentant ;
 - Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales
 - Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Sarthe ou son représentant ;
 - Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Délégation du Conseil Supérieur de la Pêche
- ◆ Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Basse Normandie
 - Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Basse Normandie ou son représentant

ARTICLE 3: - Les autres dispositions de l'arrêté n°03-0515 du 24 janvier 2003 sont inchangées.

<u>ARTICLE 4:</u> - La liste modifiée des membres de la commission locale de l'eau sera publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne. Elle fera également l'objet, au titre des annonces légales, d'une insertion dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans chaque département.

ARTICLE 5 : - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Sarthe est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la commission et affiché dans les mairies concernées.

LE PREFET,

Signé: Stéphane BOUILLON